

## LES JEUX VIDÉO ET LA CULTURE



# 493<sup>€</sup><sub>,90</sub>



L'ENSEMBLE

DONT 0,65 € D'ÉCO-PARTICIPATION

**PACK CONSOLE NINTENDO SWITCH 2 + MARIO KART WORLD + POCHETTE DE TRANSPORT**

*Nintendo*

Le pack Nintendo Switch 2 vendu seul au prix de 469€ dont 0,65€ d'éco-participation.

Le jeu Mario Kart World en téléchargement.

Connexion internet nécessaire.

Garantie légale 2 ans.<sup>(2)</sup>

DAS<sup>(1)</sup> tronc et membres : 0,663 W/Kg.

La pochette de transport et protection d'écran Nintendo Switch 2 vendue seule au prix de 24,90€.



# 86<sup>€</sup><sub>,15</sub>

**MARIO KART WORLD + PAIRE DE VOLANTS JOY-CON SWITCH 2**

*Nintendo*

Le jeu vendu seul au prix de 66,25€ dont 0,04€ d'éco-participation.

La paire de volants Joy-Con Switch 2 vendue seule au prix de 19,90€ dont 0,04€ d'éco-participation. Garantie légale 2 ans.<sup>(2)</sup>

L'ENSEMBLE

DONT 0,08 € D'ÉCO-PARTICIPATION



# 58<sup>€</sup><sub>,95</sub>

**SÉLECTION DE JEUX SWITCH 2**

*Nintendo*

Aventure  
Dès 12 ans.

LE JEU

DONT 0,04 € D'ÉCO-PARTICIPATION

# 108<sup>€</sup><sub>,85</sub>

L'ENSEMBLE

DONT 0,08 € D'ÉCO-PARTICIPATION

**SUPER MARIO PARTY JAMBOREE + JAMBOREE TV + CAMÉRA SWITCH 2**

*Nintendo*

Le jeu Super Mario Party Jamboree + Jamboree TV vendu seul au prix de 58,95€ dont 0,04€ d'éco-participation.

La caméra Nintendo Switch 2 vendue seule au prix de 49,90€ dont 0,04€ d'éco-participation. Garantie légale 2 ans.<sup>(2)</sup>



# 37<sup>€</sup><sub>,79</sub>

**SPLIT FICTION SWITCH 2**

*Electronic Arts*

Aventure

Jeu en téléchargement.

Connexion internet nécessaire.

Egalement disponible en version PS5 et Xbox Series X au même prix. Dès 16 ans.

(1) Le DAS (débit d'absorption spécifique) quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques. Selon la réglementation française, le DAS « tête » et le DAS « tronc » ne doivent pas excéder 2 W/kg et le DAS « membres » 4 W/kg (2) Les produits présentés sont couverts par les garanties légales de conformité (articles L217-3 et suivants du code de la consommation) et des vices cachés (articles 1641 et suivants du code civil). Voir conditions de garanties en magasin.